



## Doublage pour locaux à très forte hygrométrie-Béton-1x Aquaroc® 13-Hydrostil®+ M 100-0,6 m-Double--4,05 m---Up:W/m<sup>2</sup>.K-dB

### Description

Les plaques haute dureté Aquaroc® 13 en ciment allégé associées aux montants Hydrostil®+ 500h, aux vis Aquaroc®, à l'enduit ProMix Aquaroc® Finish et à la bande Aquaroc® Tape 45 garantissent la durabilité des ouvrages dans les locaux à très forte hygrométrie. Cette solution est constituée de plaque composée d'une âme en ciment allégé par des billes de PSE, haute dureté, parfaitement adaptée aux locaux à très forte hygrométrie. La plaque Aquaroc® 13 possède un carton de couleur gris et elle est classé A2-s1, d0.

### Domaines d'emploi

Les doublages Aquaroc® 13 sont particulièrement adaptés aux locaux classés EC ou aux locaux exigeant une forte résistance aux chocs superficiels.

### Performances

|                             |                                 |                            |
|-----------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| <b>Parement</b>             |                                 | 1x Aquaroc® 13             |
| <b>Isolation</b>            | <b>Épaisseur d'isolant</b>      | mm                         |
|                             | <b>Type de mur support</b>      | Béton                      |
| <b>Ossature</b>             | <b>Montant/Rail ou Cornière</b> | Hydrostil®+ M 100 et R 100 |
|                             | <b>Montant simple ou double</b> | Double                     |
|                             | <b>Entraxe ossature</b>         | 0,60 m                     |
|                             | <b>Hauteur limite</b>           | 4,05 m                     |
| <b>Résistance aux chocs</b> |                                 | 120 J                      |

### Justificatifs

DTA/DTU : Avis Technique n° 9/15-1011\_V2

### Notes

Système présenté ici avec isolation répartie (laine de verre de 45 mm d'épaisseur entre le mur et l'ossature). Toutefois, les systèmes Aquaroc étant destinés à des locaux très humides une étude thermique spécifique doit systématiquement être réalisée. La configuration simple parement et entraxe 0,60 m est autorisée uniquement en finition peinture.